

FICHE METADONNÉES

Découpage Morphologique urbain d'Île-de-France - Les communes

Etendue Temporelle : 2021

Crédit : L'Institut Paris Region

Mots clefs: découpages, morphologiques, limites

Mots clefs iso : Limites

Mot(s) Clés(s) GEMET (et/ou) INSPIRE Administration



Description

Production propre à L'Institut, le découpage morphologique est le fruit d'une méthodologie qui permet de rendre compte de la diversité des profils urbains des communes au sein des espaces agglomérés franciliens définis par l'INSEE. Chaque commune appartient à un secteur morphologique aux dates de 1982-1990-1999-2008-2017-2021. Le découpage est constitué de 6 secteurs morphologiques : Les communes très fortement urbanisées et très denses Les communes fortement urbanisées et denses Les communes majoritairement urbanisées et moyennement denses Les communes urbaines moyennement denses Les autres communes urbaines Les communes rurales

Récapitulatif

Les critères de définition du découpage morphologique : Le taux d'espaces urbanisés : Ce ratio correspond au rapport entre la superficie de tous les espaces urbanisés y compris les espaces urbains ouverts au Mode d'Occupation des Sols et la superficie totale de la commune (les surfaces boisées et en eau du MOS sont exclues). Ce taux reflète le potentiel d'urbanisation maximal sur le territoire communal, il ne prend pas en considération les servitudes d'utilité publique qui peuvent limiter, voire interdire, la constructibilité de certains espaces. La densité humaine : Cette densité est le rapport entre l'activité humaine (la somme de la population et de l'emploi recensés à la commune par l'INSEE) et les surfaces urbaines construites de la commune (tous les espaces urbains construits au MOS à l'exception des surfaces en chantier, soit les postes compris entre 29 et 80 inclus dans la nomenclature à 81 postes). L'appartenance à une unité urbaine définie par l'INSEE Code couleur de la légende et doc méthodologique K:\sigr\donneescommunes\LIMITES_DOC\decoupage_morphologique.lyr K:\sigr\donneescommunes\LIMITES_DOC\Decoup_Morpho_Evolution2008_2017.pdf Classification 1 : Les communes très fortement urbanisées et très denses (TU >= 95% et DH >= 300 ind/ha) 2 : Les communes fortement urbanisées et denses (TU >= 80% et DH >= 100 ind/ha) 3 : Les communes majoritairement urbanisées et moyennement denses (TU >= 65% et DH >= 30 ind/ha) 4 : Les communes urbaines moyennement denses (DH >= 30 ind/ha et AH >= 5 000 ind) 5 : Les autres communes urbaines (Les autres communes appartenant à une unité urbaine) 6 : Les communes rurales

Processus de création de la donnée

méthodologie de classement appliquée sur le jeu de données des communes d'Île-de-France de 2012 issue de la BD-TOPO, Dissolve des communes pour constituer les zonages

Limite(s) d'utilisation

Aucune

Mise à jour

Prochaine mise à jour:

Date de création: 2023/12/02

Date de publication:

Date de révision:

Projections et étendue

ouest : 586421.700000

est : 741205.600000

nord : 6905416.400000

sud : 6780020.500000

Système de coordonnées : 2154

Attributs

FID : Internal feature number.

Shape : Feature geometry.

DECOUP2021 : Découpage morphologique urbain 2021

Propriétaire

L'Institut Paris Region

Contact

Institut Paris Region

Adresse : 15 rue Falguière 75470 Paris cedex 15

Adresse électronique :

donneesSIG@institutparisregion.fr

Téléphone : + Téléphone : +33 1 77 49 75 86 (75 56)

Droits d'usages

Contraintes d'accès : Licence

Contraintes d'usage : Licence

Précision : Téléchargeable sur le site de l'Institut Paris Region et de la Région sous licence ouverte

Langue de la Metadonnée : fre

Date de la Metadonnée : 2023.12.4

Informations sur la donnée

Langue de la donnée : fre

Type de représentation spatiale : Vecteur

Type de géométrie : Composite

Nombre entité : 184

Echelle de saisie : 5000 ème

